Image not found or type unknown

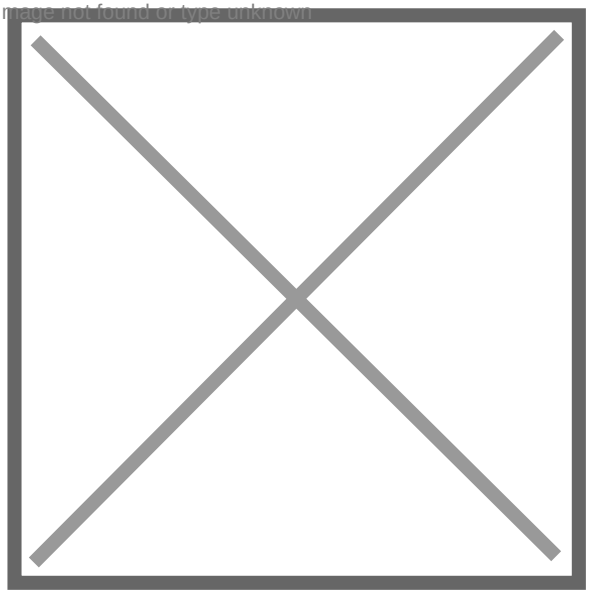

Cumul gérance non rémunérée/contrat de travail

Par **Antalia**, le **09/08/2011** à **16:44**

Bonjour,
Je suis gérante non rémunérée d'une SARL et associée à 50% (mon autre associé détient également 50%).
Nous souhaitons donc me salarier au sein de l'entreprise, et me faire un contrat de travail pour un autre poste, celui de directeur administratif et financier.
Y a t-il des conditions particulières pour rédiger ce contrat de travail étant donné qu'il n'y a pas de lien de subordination entre quiconque et moi-même ?
Merci pour votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés